

## **Fédération Nationale des CMR**

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Fédération Nationale des CMR

Exercice clos le 31 décembre 2014

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de la Fédération,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Nationale des CMR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

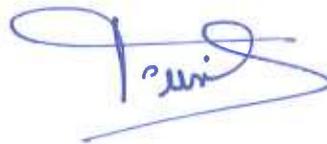
## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 4 mai 2015

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



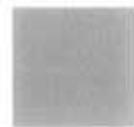
Joël Fusil

FNCMR agrégé  
2 place du Gal Leclerc  
94130 NOGENT SUR MARNE  
0148730672



# COMPTES ANNUELS

31/12/2014



# Bilan Actif

FNCMR agrégé

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	37 956	25 342	12 614	2 892
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	96 406		96 406	96 406
Constructions	3 782 275	1 851 999	1 930 276	2 030 038
Installations techniques, matériel et outillage industriel	15 115	11 400	3 715	5 454
Autres	845 824	664 109	181 715	246 103
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	36 268		36 268	13 455
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	49 164		49 164	49 868
Prêts	138 679		138 679	120 147
Autres	800	84	716	716
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 002 485</b>	<b>2 552 933</b>	<b>2 449 553</b>	<b>2 565 079</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	11 672		11 672	11 342
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	3 212		3 212	625
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	1 039 197	13 519	1 025 678	732 576
Autres créances	139 058	42 859	96 199	98 147
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	1 441 439		1 441 439	1 843 573
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)</b>	25 574		25 574	20 998
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 660 153</b>	<b>56 378</b>	<b>2 603 776</b>	<b>2 707 261</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>7 662 639</b>	<b>2 609 311</b>	<b>5 053 328</b>	<b>5 272 340</b>
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	<b>1 153 452</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

FNCMR agrégé

	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013	
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatif sans droit de reprise	2 301 697	2 267 044	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves	2 598 097	2 598 097	
Report à nouveau sur gestion propre	(2 358 792)	(2 293 468)	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(306 502)	(65 324)	
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables			
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 234 500</b>	<b>2 506 349</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	2 425		
Provisions pour charges	1 850 972	1 740 889	
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 853 397</b>	<b>1 740 889</b>	
<b>FONDS DEDIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement	3 000	3 000	
Sur autres ressources			
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	166 620	210 582	
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	124 326	171 237	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 239	52 234	
Dettes fiscales et sociales	540 512	528 966	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	25 417	38 089	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	41 317	20 994	
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>962 431</b>	<b>1 022 101</b>	
Ecarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>5 053 328</b>	<b>5 272 340</b>	
(1) A plus d'un an	122 617	A moins d'un an	839 813
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) Dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

# Compte de Résultat en liste

FNCMR agrégé

	31/12/2014	31/12/2013
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	6 751 364	6 797 332
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 751 364</b>	<b>6 797 332</b>
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	229 761	178 077
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	136 354	120 487
- Cotisations	73 915	83 398
- Autres produits	104	1 001
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 191 498</b>	<b>7 180 295</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>		
- Achat de marchandises	9 044	19 750
Variation de stocks	(629)	2 935
- Achats de matières premières et autres approvisionnements	133 851	164 680
Variation de stocks	299	(2 793)
- Autres achats et charges externes	620 850	688 523
- Impôts, taxes et versements assimilés	424 534	419 330
- Salaires et traitements	4 354 483	4 174 587
- Charges sociales	1 596 788	1 564 996
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	209 685	195 603
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 425	5 581
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	111 348	
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	79 247	46 199
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 541 925</b>	<b>7 279 390</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>(350 427)</b>	<b>(99 094)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 044	41 488
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 612	
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>36 656</b>	<b>41 488</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	6 905	8 452
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>	<b>6 905</b>	<b>8 452</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>29 752</b>	<b>33 036</b>

## Compte de Résultat en liste - suite

FNCMR agrégé

	31/12/2014	31/12/2013
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>(320 675)</b>	<b>(66 059)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	12 919	613
- Sur opérations en capital	2 008	534
- Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>14 927</b>	<b>1 147</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	17	1
- Sur opérations en capital	737	411
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>754</b>	<b>412</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>14 173</b>	<b>735</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>7 243 082</b>	<b>7 222 929</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>7 549 584</b>	<b>7 288 254</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>(306 502)</b>	<b>(65 324)</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# Règles et Méthodes Comptables

FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 053 328 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **Produits de 7 243 082 euros** et un total **Charges de 7 549 584 euros**, dégageant ainsi un **déficit de 306 502 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2014** et finit le **31/12/2014**.  
Il a une durée de **12 mois**.

## I- REFERENTIEL

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, et du règlement 99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, - continuité de l'exploitation

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## II- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.  
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **II.1- Immobilisations**

Les immeubles et autres biens immobiliers sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et sont amortis selon la méthode par composants.

Les immeubles sont classés par catégorie, en fonction de leur nature ou de leur utilisation. Cette ventilation sert à déterminer la structure de décomposition et les durées d'amortissement attachées à chaque décomposition.  
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des composants.

Les autres immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Frais d'études et logiciels acquis	1 à 5 ans
Construction – Gros œuvre	50 ans
Construction – Second œuvre	15 à 25 ans
Construction – Installation	10 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Il est précisé que les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Règles et Méthodes Comptables**

FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGÉ

### **II.2- Stocks**

Les matières et marchandises des Centres MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE ont été évaluées selon le principe général suivant : les achats stockés sont valorisés au dernier prix d'achat, sans tenir compte des frais de logistique.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

### **II.3- Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Pour certaines collectivités territoriales, le cadencement de la facturation des prestations des intervenants musicaux, de septembre à décembre de l'exercice, est constaté en factures à établir.

Les créances ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les avances des organismes utilisateurs des Centres MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE sont présentées au passif du bilan sur la ligne "avances et acomptes en cours".

### **II.4- Honoraires du commissaire aux comptes**

Au titre de sa mission légale, les honoraires perçus par le commissaire aux comptes s'élèvent à 17 200 € HT pour l'exercice 2014.

### **II.5- Participations, autres titres, valeurs mobilières de placement et disponibilités**

Les immobilisations financières sont principalement constituées des prêts dits « 1%Logement » remboursables à l'échéance, soit au terme des 20 ans ainsi que d'une participation dans le capital de la BRED depuis fin 2013.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture, les valeurs mobilières de placement sont dépréciées, si leur valeur probable de négociation est inférieure à leur coût d'acquisition.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **II.6- Provisions pour risques**

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

### **II.7- Provisions pour indemnités de départ en retraite**

Au titre de la Convention Collective de l'Animation, les salariés bénéficient d'indemnités de départ en retraite. La provision pour départ à la retraite fait l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite, en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la convention collective.

Cette valorisation porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée.

## Règles et Méthodes Comptables

### FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- Départ à la retraite à 62 ans (ou âge probable de départ)
- Taux de progression des salaires : 4% pour les cadres, 2% pour les non cadres
- Taux de turn-over des effectifs : de 20 ans à 55 ans dégressif de 16.44% à 0% au-delà
- Taux de charges sociales : 56 % pour les cadres, 42 % pour les non cadres
- Taux d'actualisation : 1.60 %
- Table de mortalité TGH-TGF05

<b>Provision pour pensions</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>Dotation 2014</b>
Siège	1 744 K€	1 638 K€	
Montagne & Musique	76 K€	70 K€	
Musiflore	31 K€	32 K€	
<b>TOTAL</b>	<b>1 851 K€</b>	<b>1 740 K€</b>	<b>111 K€</b>

Cette dotation a été calculée avec un taux d'actualisation très bas conformément aux taux des marchés mais ce qui génère un fort impact sur la provision, et par voie de conséquence sur le résultat déficitaire.

#### II.8- Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les salariés bénéficient d'un droit individuel d'une durée de 21 heures maximum pour un temps plein par année civile cumulable sur une durée maximale de 6 ans. Au terme de ce délai et, à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 126 heures.

Le nombre d'heures cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 18 977 heures au 31/12/2014.  
Le nombre d'heures utilisées est de 402 heures.

#### II.9- Rémunération des dirigeants bénévoles

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils sont indemnisés de leurs frais plafonnés selon le barème déterminé par le conseil d'administration de la Fédération nationale.

#### II.10- Produits et Ressources de la Fédération

##### II.10.1- Ressources de l'activité principale

Les produits de l'activité principale de la Fédération sont constitués des :

- produits des protocoles d'accord ou conventions ponctuelles conclus avec les divers partenaires, pour la mise en place de cours ou d'ateliers musicaux au sein de leurs structures.
- prix des séjours organisés par les CMD MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE en Vercors,
- dans une moindre mesure, des produits de l'activité Formation.

Dans une large majorité de cas (84%), le partenaire est une collectivité locale. La collaboration porte essentiellement sur l'organisation d'ateliers musicaux en milieu scolaire (premier cycle) qui sont assurés par des musiciens intervenants.

##### II.10.2- Cotisations

Les membres du premier collège sont définis comme les « membres constitutifs de la Fédération ». Ils sont dispensés de cotisation.

Les membres du deuxième collège sont définis comme les « associations du réseau CMR ». Le montant de leur adhésion annuelle est déterminé comme suit, avec un minimum de 100 € :

- CAEM et Associations CMR : 0,50% du chiffre d'affaires avec un plafond de cotisation de 500€,
- Associations délégataires des CMD : 1,75% du chiffre d'affaires.

## Règles et Méthodes Comptables

FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

### II.10.3- Subventions d'investissement

Conformément à la réglementation en vigueur, les subventions d'investissement sont comptabilisées après la décision d'attribution, en acompte sur subventions au passif du bilan au fur et à mesure des encaissements.

Les subventions destinées à financer des biens renouvelables sont constatées dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise, selon l'analyse de la convention de subvention.

### II.10.4- Subventions de fonctionnement

Les organismes publics apportent leur soutien au travers des conventions annuelles ou pluriannuelles de subvention de fonctionnement.

Les subventions publiques sont comptabilisées en subvention d'exploitation lors de l'exercice d'attribution.

Si la subvention est pluriannuelle, un produit constaté d'avance est comptabilisé, selon l'étape d'avancement de l'action ou, à défaut, au prorata temporis.

Les subventions publiques conclues sous conditions suspensives non levées ne sont pas comptabilisées.

Les subventions publiques conclues sous conditions résolutoires sont également comptabilisées lors de l'attribution. S'il apparaît un risque de reversement lors de l'arrêté des comptes, une provision pour risque est constituée à la clôture.

### II.10.5- Fonds dédiés

Dès lors qu'ils ne sont pas consommés dans l'exercice, les subventions ou financements, affectés à un projet particulier, sont maintenus au bilan pour constater l'engagement pris par la Fédération.

### II.10.6- Contributions volontaires en nature

Le travail de ses bénévoles ne peut être quantifié et inscrit en compte de résultat, dans la mesure où la Fédération ne dispose pas d'une information quantifiable et valorisable des contributions volontaires significatives obtenues.

La mairie de Brie-Comte-Robert met un local à la disposition de la Fédération Nationale des CMR pour accueillir la coordinatrice.

### II.10.7- Engagements hors bilan

#### Donnés :

Dans le cadre d'un prêt souscrit au Crédit Coopératif en 2006, la Fédération Nationale a nanti au profit du Crédit Coopératif un placement BMTN pour un montant de 400 000 euros en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le CMD MONTAGNE & MUSIQUE en Vercors a engagé une promesse d'affectation hypothécaire des biens immobiliers à hauteur de 80 000 euros, sis Hameau d'Eybertiere – 38880 AUTRANS pour couvrir l'emprunt accordé pour les travaux de réhabilitation de la toiture.

# Immobilisations

FNCMR agrégé

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			12 817
Autres immobilisations incorporelles	25 139		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>25 139</b>		<b>12 817</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	96 406		
Constructions sur sol propre	2 224 905		6 019
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 553 225		20 377
Installations techniques et outillage industriel	14 615		500
Installations générales, agencements et divers	545 640		2 928
Matériel de transport	66 091		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	229 107		11 615
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	13 455		22 813
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>4 743 443</b>		<b>64 251</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	49 868		46
Prêts et autres immobilisations financières	120 947		18 532
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>170 815</b>		<b>18 578</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 939 397</b>		<b>95 646</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			37 956	
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>37 956</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			96 406	
Constructions sur sol propre			2 230 923	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales		22 250	1 551 352	
Install. techn., matériel et out. industriels			15 115	
Inst. générales, agencements et divers		3 788	544 780	
Matériel de transport			66 091	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 770	234 952	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			36 268	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>31 808</b>	<b>4 775 887</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		750	49 164	
Prêts et autres immo. financières			139 479	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>750</b>	<b>188 642</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>32 558</b>	<b>5 002 485</b>	

# Amortissements

FNCMR agrégé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	22 248	3 094		25 342
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>22 248</b>	<b>3 094</b>		<b>25 342</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	977 324	64 568		1 041 891
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	770 768	61 792	22 453	810 107
Installations techn. et outillage industriel	9 160	2 240		11 400
Inst. générales, agencements et divers	376 345	52 945	3 788	425 502
Matériel de transport	64 998	1 093		66 091
Mat. de bureau, informatique et mobil.	153 392	24 156	5 032	172 516
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 351 987</b>	<b>206 793</b>	<b>31 273</b>	<b>2 527 507</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 374 234</b>	<b>209 888</b>	<b>31 273</b>	<b>2 552 849</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 094		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 094</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre	64 568		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	61 792		
Installations techniques et outillage industriel	2 240		
Installations générales, agencements et divers	52 945		
Matériel de transport	1 093		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 156		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>206 793</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>209 888</b>		

## Provisions Inscrites au Bilan

FNCMR agrégé

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 740 889	111 348	1 266	1 850 972
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 740 889</b>	<b>111 348</b>	<b>1 266</b>	<b>1 850 972</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	84 25 575 85 263		84 12 056 42 404	13 519 42 859
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>110 921</b>		<b>54 544</b>	<b>56 378</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 851 811</b>	<b>111 348</b>	<b>55 809</b>	<b>1 907 350</b>
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

FNCMR agrégé

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	138 679		138 679
Autres immobilisations financières	800		800
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>139 479</b>		<b>139 479</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	13 519	13 519	
Autres créances clients	1 025 678	1 025 678	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	40 195	40 195	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	48 859	12 000	36 859
Débiteurs divers	50 004	50 004	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>1 178 255</b>	<b>1 141 396</b>	<b>36 859</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	25 574	25 574	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 343 309</b>	<b>1 166 971</b>	<b>176 338</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	166 620	44 430	122 190	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 239	64 239		
Personnel et comptes rattachés	170 972	170 972		
Sécurité sociale et autres organismes	303 442	303 442		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	66 098	66 098		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	25 417	25 417		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	41 317	41 317		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>838 104</b>	<b>715 915</b>	<b>122 190</b>	

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

### A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
	3 000	3 000			3 000
<b>TOTAL</b>	3 000	3 000			3 000

### B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
<b>TOTAL</b>					

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 267 044	34 653		2 301 697
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	2 598 097			2 598 097
Report à nouveau	(2 293 468)		65 324	(2 358 792)
Résultat comptable de l'exercice	(65 324)	(306 502)	(65 324)	(306 502)
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL</b>	<b>2 506 349</b>	<b>(271 849)</b>		<b>2 234 500</b>

# Charges à Payer

FNCMR agrégé

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 286
Dettes fiscales et sociales	146 891
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	25 417
<b>TOTAL</b>	<b>194 594</b>

# Produits à Recevoir

FNCMR agrégé

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	304 177
Personnel	39 295
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	50 004
Autres créances	
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	<b>32 750</b>
<b>TOTAL</b>	<b>426 226</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

FNCMR agrégé

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	25 574	41 317
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>25 574</b>	<b>41 317</b>

### Détail des subventions de fonctionnement

	Nature de la subvention / Objet (montants en €)	Année	Montant attendu (A)	Durée	Subventions au début de l'exercice (B)	Montant encaissé au 31/12/2014 (C)	Subventions brutes en fin d'exercice (D) = (B) + (C)	Subv nette restant à recevoir (E) = (A) - (C)
<b>S I E G E</b>	Ministère Education Nationale/DGESCO Convention annuelle de Financement <i>Education musicale à l'école et formation des enseignants</i>	2014	25 000	1 an	0	25 000	25 000	0
	Secrétariat d'Etat Jeunesse et Vie associative/DJEPVA B1 Convention Pluriannuelle d'Objectif <i>Programme d'actions 2010-2012</i>	2014	41 850	CPO 2013-2015	0	41 850	41 850	0
	FONJEP National - Aide à l'emploi sur 8 postes	2014	56 856	3 ans	0	53 303	53 303	3 553
	FONJEP Régional - Aide à l'emploi sur 2 1/2 postes	2014	7 107	1 an	0	7 107	7 107	0
	Ministère Culture et Communication/DGCA Convention annuelle de Financement <i>Activités en faveur des musiciens amateurs et de la petite enfance</i>	2014	25 000	CPO 2012-2014	0	25 000	25 000	0
	Conseil du développement de la vie associative FDVA/DJEPVA B2 Convention annuelle de Financement <i>Formation des bénévoles CMR</i>	2014	12 250	1 an	0	12 250	12 250	0
	<b>Total</b>			<b>168 063</b>			<b>164 510</b>	<b>164 510</b>
<b>MONTAGNE &amp; MUSIQUE</b>	AGRIMER	2014	350	1 an	0	350	350	0
	<b>Total</b>					<b>350</b>	<b>350</b>	<b>0</b>

## Détail des Produits Financiers et Charges Financières

FNCMR agrégé

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Fédération - Intérêts financiers	34 256	
Fédération - Vente parts SOGAMA	1 612	
Autrans - Intérêts financiers	706	
Crupies - Intérêts financiers	83	

**TOTAL**

36 657

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Fédération - Intérêts d'emprunt	5 144	
Autrans - Intérêts d'emprunt	1 760	

**TOTAL**

6 905

## Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FNCMR agrégé

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Fédération - Reliquat 2009 et 2010	12 919	
Fédération - Plus value/valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 040	
Autrans - Reliquat Séjour 2014	588	
Crupies - Solde 5/5 Séjour 2014	381	

**TOTAL**

**14 927**

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Fédération - Amende et pénalité	17	
Crupies -Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	737	

**TOTAL**

**754**

# Effectif Moyen

FNCMR agrégé

EFFECTIFS	Personnel salarie	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	140	
Employés	6	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	156	